



HAL
open science

Le pastoralisme à l'heure des territoires : vers le renforcement des capacités

Pierre-Antoine Landel

► **To cite this version:**

Pierre-Antoine Landel. Le pastoralisme à l'heure des territoires : vers le renforcement des capacités. Corinne Eychenne; Nicolas Buclet. Activités pastorales et dynamiques territoriales, Cardère, 2017, 978-2-914053-99-0. hal-01559864

HAL Id: hal-01559864

<https://hal.science/hal-01559864>

Submitted on 11 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le pastoralisme à l'heure des territoires : vers le renforcement des capacités

Pierre-Antoine Landel

Pierre-Antoine Landel est Maître de conférences en géographie-Aménagement à l'Institut de Géographie Alpine, membre du laboratoire Pacte à l'Université de Grenoble-Alpes

Alors que l'on parle depuis 2006 du tournant territorial de l'économie globale (Pecqueur 2006), il est difficile de mobiliser la même expression pour décrire la dynamique des espaces pastoraux. Résultats de constructions parfois plus que millénaires, ils revêtent tous les attributs du territoire. Les « unités pastorales », dénommées aussi alpages et estives, font l'objet d'une localisation particulière, déterminée par l'éloignement, l'altitude, les climats et nombre d'autres facteurs géophysiques. Les processus d'appropriation associés à leur construction leur confèrent des dénominations¹, des aires d'extension et des limites parfois bornées². Ils font l'objet d'une unité d'aménagement et de gestion, dans le cadre d'organisations associant fréquemment des acteurs privés et publics (groupement pastoraux, associations foncières pastorales). Ils sont inscrits dans des processus de transmission, qui en font des héritages, faisant l'objet de mesure de protection et de conservation, en même temps que de valorisation. Cette patrimonialisation de l'activité, en la rendant « héritée, indivise et irremplaçable » (Peyrache-Gadeau 2004), leur permet d'acquérir le statut de bien commun. Enfin, ils font l'objet de pratiques pastorales mettant en relation des pacages, des passages, des abris et cabanes, des enclos, des sources et abreuvoirs, avec d'autres lieux plus éloignés que peuvent être les foires et marchés, mais aussi d'autres sites d'élevage.

Dans le même temps, les territoires pastoraux sont affectés par de puissantes mobilités, au gré de l'évolution de la ressource fourragère et de son accessibilité. Les grands transhumants du Nord et les populations nomades du Sahel vivent « l'espace mobile » du pastoralisme, faisant lieu d'un système d'échanges intenses, en relation avec d'autres systèmes. Ces observations amènent à affirmer qu'« il n'est pas de territoire possible sinon en suspens » (Retaillé 2015). À partir de sa thèse sur les Touaregs du nord du Niger, Laurent Gagnol a introduit la notion de territoire nomade. Plutôt que d'opposer un habitat éphémère, reposant sur une mobilité saisonnière liée au pastoralisme, à un habitat sédentaire marqué par un habitat durable, il montre une très forte variété de situations, résultant d'une « imbrication d'espaces complémentaires qui obéit à des logiques écologiques mais aussi politiques » (Gagnol 2011).

Le pastoralisme est parfois décrit comme « un monde à part » (Duclos & Pitte 1994), réunissant le berger, l'éleveur mais aussi l'entrepreneur, le propriétaire d'alpage, le négociant, le boucher, comme un système complet. Ils mobilisent des compétences spécifiques dont les modes de construction et de transmission interrogent. Les observateurs soulignent que, s'il disparaît, le métier de transhumant sera irrémédiablement perdu. Cela signifierait-t-il que les savoirs et savoir-faire associés ne se développent que dans l'action et la mobilité ?

Aujourd'hui, les systèmes pastoraux se juxtaposent à d'autres systèmes territoriaux, résultant d'autres pratiques : récréatives et sportives de pleine nature, préservation de la biodiversité, intensification des élevages de montagne. Des situations de rupture s'affirment, sous la pression de multiples facteurs tels que le retour du loup ou le changement climatique, et imposent de nouvelles transitions. Notre questionnement porte sur la façon dont les approches territoriales réinterrogent le positionnement et les compétences des éleveurs. Nous posons l'hypothèse que, par sa capacité à hybrider en permanence des savoirs d'origines multiples, le pastoralisme concourt à renforcer les capacités des acteurs dans des contextes de transition.

¹Un ouvrage fait état d'études toponymiques des alpages : *Lieux en mémoire de l'alpe* (Bessat & Germe 1993).

² Lors de son acquisition par le conseil général de la Drôme dans les années 1990, l'alpage du jardin du Roy situé sur les hauts plateaux du Vercors, s'est révélé avoir fait l'objet d'un bornage datant du XIX^e siècle. D'autres études archéologiques font remonter la pratique pastorale sur les hauts plateaux à plusieurs milliers d'années.

Pour en discuter, nous mobiliserons des travaux menés sur l'acquisition et le transfert de connaissances dans le champ du développement rural. Il s'agit en particulier de questionner le passage d'expériences vécues, situées dans l'espace et dans le temps, à la construction de connaissances dont la qualité essentielle est d'être transmissibles. Nous proposerons la notion d'espace de délibérations, comme lieu de questionnement de l'expérience mais aussi comme dispositif de transition vers d'autres pratiques et de renouvellement des capacités des acteurs. Ils soulignent la place essentielle des fonctions de médiation, au travers desquelles vont se construire les processus d'intelligence collective associées aux constructions territoriales.

<T1>Trois sources possibles de connaissances pour le développement pastoral

Le pastoralisme est, selon l'Association Française de Pastoralisme (AFP), « l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux. Activité de production (élevage allaitant ou laitier, avec transformations éventuelles pour la production de fromages), il peut s'exercer sur des surfaces pastorales proches des sièges d'exploitation (parcours et estives locales) ou s'organiser à l'échelle régionale ou interrégionale en ayant recours aux transhumances estivales ou hivernales ».

De tout temps, conduire un troupeau dans ces territoires a mobilisé des savoirs, savoir-faire et savoir être, au service de projets réalisés par les « entrepreneurs pastoraux ». Pour réaliser ces projets, ils mobilisent des connaissances qui peuvent être acquises ou construites. On peut distinguer trois périodes dans la construction de ces connaissances, qui vont ensuite se superposer, se compléter, et parfois entrer en opposition. Ces trois situations ont été décrites par l'observatoire européen du développement rural, en 2001, à partir d'observations issues du programme Leader³, et peuvent être appliquées au champ du pastoralisme.

<ill>Schéma n° 1 : Trois périodes et trois modes de production et de transmission des connaissances en espace rural. Source : Farrell et al. 2001 : 13.

<T2>Les connaissances déjà maîtrisées transmises sur les territoires

À l'échelle de l'histoire longue des espaces pastoraux, les connaissances déjà acquises forment un « capital de connaissance » indispensable à la conduite des troupeaux. Il est constitué par toutes les connaissances maîtrisées par les acteurs du pastoralisme, en particulier celles des éleveurs et bergers, et transmises de génération en génération. Elles portent sur les milieux que constituent les espaces spécifiques des alpages, estives et autres lieux de développement des activités pastorales. Elles concernent particulièrement la ressource fourragère en fonction du déroulement des saisons. Les observations scientifiques montrent qu'« au cours d'un circuit de gardiennage, le savoir-faire du berger consiste à orienter la sélection alimentaire pour réussir son projet de rationnement dans les temps et sur les lieux impartis. Le projet de pâturage relève alors de la constitution d'un véritable "menu" » (Meuret 1993). Elles portent aussi sur l'accès à cette ressource, c'est-à-dire la connaissance des passages, des chemins, des points d'eau et de leurs débits saisonniers, en bref d'un ensemble de variables à intégrer pour prendre le bon « biais » dans des milieux parfois hostiles. D'autres connaissances relèvent de pratiques précises, dont l'origine reste mystérieuse. Ainsi, un berger expliquait que la kératite ou kérato-conjonctivite est soignée par l'insertion d'un lacet en cuir dans un lobe de l'oreille de la brebis. Cela fait partie de savoir-faire qui s'avèrent indispensables, et dont la pratique demeure.

Ces connaissances sont transmises au travers d'un processus d'apprentissage de génération en génération, au sein duquel la pratique occupe une place déterminante. L'application de ces pratiques et techniques

³ Sur le site <http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/rural-en/biblio/index.htm>, se trouve l'ensemble des publications de la cellule d'animation et de l'Observatoire européen Leader de 1993 à 2002. Notamment, se trouve un Cahier de l'innovation n° 10 intitulé « Recherche, transfert, et acquisition de connaissances pour le développement rural » (Farrell et al. 2001). Ce guide présente une démarche de réflexion sur la construction des connaissances dans le champ du développement rural, à partir de différentes démarches développées dans le cadre du programme Leader.

suffisait à assurer la vie des familles et des sociétés locales. Les migrations saisonnières facilitaient l'acquisition de nouvelles connaissances, au gré des échanges et des rencontres. L'ensemble du dispositif garantissait un bon niveau d'adéquation du capital de connaissances aux besoins, dans un contexte où les pratiques n'évoluaient que très lentement. Les savoir être relèvent parfois de l'indicible des compétences d'aujourd'hui : « Il faut les laisser maîtres et c'est tout avantage, car ils ont de très sûres compétences. On les reconnaît à trois signes : la lenteur, le silence et la contemplation » (Bosco 1946).

Les foires et marchés sont des moments de cristallisation de ces réseaux de connaissance, où tous les acteurs du pastoralisme sont réunis sur un même lieu. Ainsi, un descendant de « maréchal-expert » raconte les heures passées par son grand-père sur un marché à échanger des pratiques et remèdes avec un ami vétérinaire, chacun d'entre eux les ayant soigneusement consignées sur un cahier *ad hoc*. D'autres espaces d'échanges et de régulations peuvent être décrits. Ainsi, au Maroc, la régulation de l'accès aux agdal, définis comme des estives gérées par différentes tribus, est géré par certaines zaouias (« le coin où l'on parle »). Ces dernières sont des sortes de confrérie religieuses, où se débattent en particulier les dates de mise en défens puis d'ouverture des espaces pastoraux (Auclair et al. 2013).

<T2>Le transfert de connaissances « standardisées »

La modernisation de l'agriculture, en réponse aux besoins du marché de produits alimentaires à bas coûts et en grande quantité, a modifié la situation. Les techniques traditionnelles s'avèrent inadéquates et des procédés modernes apparaissent : sélection génétique, alimentation industrielle, mécanisation. Ils se répandent à grande vitesse dans le milieu agricole, par divers canaux de diffusion de l'information et de vulgarisation, de fournitures de matériel, de facilités de crédits. Ils permettent d'accroître de façon très sensible la productivité des exploitations agricoles. Elles dépendent de transferts massifs de connaissances extérieures.

L'ensemble s'inscrit dans un modèle de développement très puissant, où les objectifs de l'État, d'un accroissement de la production agricole à faible prix, associée à la fourniture de bras pour l'industrie, coïncident précisément avec ceux d'une partie des agriculteurs. La politique agricole est centralisée au niveau national et la profession agricole y occupe une place centrale, au travers d'un système de cogestion d'une rare efficacité. La recherche est le fait d'organismes publics ou professionnels. Les résultats des recherches sont appliqués de façon quasi uniforme via les échelles départementales – directions départementales de l'Agriculture et des chambres d'Agriculture – dans l'ensemble de l'espace rural, selon une approche résolument descendante.

Le pastoralisme a été « raisonnablement impacté » par cette évolution. Ainsi, la transhumance à pied est remplacée par le transport en camion, le ravitaillement est motorisé et la traite mécanique se développe dans les alpages. Le métier de berger demeure, avec les mêmes races et pratiques. La prophylaxie pénètre les troupeaux, les alpages se modernisent avec des voies d'accès et des impluviums, et les conditions de vie en alpage s'améliorent progressivement. À la fin du <x>XXe siècle, des chalets d'alpage deviennent habitables avec l'arrivée de l'électricité photovoltaïque et des moyens de communication sans fil.

Les modes de gouvernance et de gestion des alpages se structurent grâce aux organisations nouvelles que sont les groupements pastoraux et les associations foncières pastorales, qui vont devenir les porteurs des politiques d'aménagement pastoral. Comme la majorité des organisations agricoles, elles s'élaborent au niveau départemental, dans des fonctions d'appui au développement et de conseil aux éleveurs.

<T2>La production de connaissances dans l'action, à partir de ressources du territoire

L'importation à grande échelle de ces technologies a trouvé ses limites. Plusieurs crises ont fragilisé le modèle, à commencer par des crises de surproduction et des crises sanitaires, telles que le veau aux hormones, la vache folle, les viandes frelatées, ainsi que les premières évaluations de l'impact des pesticides sur la santé. Une partie de l'agriculture a connu un mouvement de reterritorialisation, à partir de la mobilisation de ressources locales (fourrages, alimentation, génétique, savoir-faire anciens), et la recherche de débouchés locaux à partir de circuits courts. Le pastoralisme a connu un net regain d'intérêt,

à partir d'une labellisation des produits des alpages, mais aussi de l'insertion des pratiques pastorales dans des exploitations modernisées. On peut citer le cas du Diois, où les éleveurs locaux ont revendiqué des droits d'accès aux alpages, en concurrence avec les transhumants du Sud. Le conflit a été particulièrement visible lors de la mise en place de la fête de la transhumance de Die, en 1991, à l'occasion de laquelle les représentants de la Fédération départementale ovine s'opposaient au versement de crédits de l'État à l'association organisatrice, au prétexte que la fête privilégiait la « grande transhumance ». Ce sont de nouvelles représentations qui s'affirmaient, à l'origine de changements dans les processus de construction des connaissances à l'échelle des territoires.

Les systèmes de vulgarisation verticaux et hiérarchisés ont évolué vers des formes plus partenariales, parfois contrôlées par les agriculteurs eux-mêmes, répondant à leurs besoins spécifiques. Des dispositifs de recherche-développement ou de recherche-action ont vu le jour, le plus souvent en complément de la recherche agricole classique. Un autre facteur d'évolution a été la nécessité pour les agriculteurs de diversifier leurs activités, grâce au développement du tourisme, mais aussi par la préservation de l'environnement, la production de services écosystémiques, et aujourd'hui, d'énergie.

C'est dans ce contexte qu'émerge la notion de ressource territoriale, définie comme un « construit spécifique d'acteurs plus ou moins coordonnés visant le développement qui sert au territoire, tout comme ce dernier sert la ressource » (Calmettes 2009). La construction de ces ressources résulte de processus de coordination collective, d'appropriation commune et d'apprentissage collectif qui sont spécifiques à chaque territoire. Les acteurs y apprennent, en interrogeant un cumul d'expériences, à entreprendre, résoudre des problèmes, changer des manières de faire. Elle aboutit à une spécification du territoire autour de cette ressource, puis à son ancrage au travers de dispositifs de diverses natures.

C'est la transposition de ce processus au pastoralisme qui mérite d'être interrogée.

<T1>Vers de nouveaux modes de construction et de transmission des connaissances pastorales

<T2>Quatre types de changements

À partir d'observations effectuées dans les alpages alpins, quatre types de changements ont été identifiés dans les espaces pastoraux à partir de la fin des années 1980.

Le premier s'inscrit dans le vaste mouvement de modernisation des exploitations agricoles, qui a vu la disparition des petits élevages de montagne au profit de quelques-uns qui se sont agrandis pour atteindre aujourd'hui 400 à 500 têtes, dans des élevages spécialisés. La baisse des prix de marché les a amenés à constater que l'accès aux alpages réduisait leurs frais de garde, renforçait la qualité de leurs produits, et leur ouvrait droit à de nouvelles primes. Ils se sont groupés avec d'autres éleveurs et se sont constitués en groupements pastoraux. De ce fait, ils ont réclamé des droits d'accès aux alpages, induisant ainsi des arbitrages, en particulier pour des alpages propriété des collectivités territoriales.

En parallèle, les nouveaux usages de l'espace rural ont accompagné le développement de diverses activités sur les alpages, parmi lesquelles l'itinérance à pied, mais aussi à vélo ou à cheval ou à ânes. Ces pratiques ont un impact sur les activités pastorales. La nécessité d'information sur la présence des troupeaux, mais aussi sur les risques de perturbations s'affirme avec acuité, tant est grand le fossé entre les alpagistes et ces nouveaux pratiquants de l'espace rural. Parfois, cette cohabitation justifie la mobilisation d'outils réglementaires permettant de concilier la protection des milieux et leur valorisation. Le système des acteurs du pastoralisme est confronté à un autre système d'acteurs, avec des possibilités de coordination évidentes.

La réforme de la PAC, en déconnectant niveau de production et revenu, a introduit la nécessité d'intégrer de nouveaux critères d'efficacité : la productivité par exploitant ou par animal est remplacée par les surfaces pâturées, le chargement par hectare, la préservation de la biodiversité et des paysages, la lutte contre l'embroussaillage, le mode de production et l'utilisation d'intrants etc. Même s'ils relèvent

souvent du « non-dit professionnel », ces critères sont mobilisés dans les choix de technique d'élevage et impactent les savoir-faire, tout en mobilisant de nouvelles connaissances.

Le retour du loup voit s'opposer deux systèmes, porteurs de représentations divergentes, du rapport de l'homme à la nature. Les protecteurs de la nature donnent aux pasteurs le sentiment de devenir indésirables, mais Isabelle Mauz constate que « les frontières du monde se sont estompées par la constitution de réseaux, les catégories qui les structuraient sont déconstruites et des pratiques répandues sévèrement critiquées. Tous, éleveurs, chasseurs et protecteurs sont interpellés et doivent repenser les pratiques adoptées jusque-là sans beaucoup d'états d'âme ». Pour elle, le retour du loup s'est accompagné d'un « formidable brassage d'idées, par conséquent d'une familiarisation avec les idées et les arguments de l'autre, et, en fin de compte, d'une meilleure interconnaissance. C'est une période d'échanges, donc de changements » (Mauz 2005).

<T2>La territorialisation des politiques pastorales

Face à ces mutations, la politique de modernisation agricole qui avait tenu à distance les acteurs pasteurs se transforme. Le pastoralisme devient une ressource pour des territoires de moyenne montagne qui s'organisent pour en gérer l'accès et la gestion. La loi montagne de 1985 précise que « la finalité de la politique de la montagne est de permettre aux populations locales et à leurs élus d'acquérir les moyens et la maîtrise de leur développement en vue d'établir, dans le respect de l'identité culturelle montagnarde, la parité des revenus et des conditions de vie entre la montagne et les autres régions. Elle se fonde sur la mise en valeur des potentialités locales des populations ».

Celle-ci passe par la territorialisation des politiques publiques qui intègrent les différences des contextes locaux au travers de la mobilisation des acteurs professionnels et associatifs à côté des élus locaux.

C'est ainsi que la région Rhône-Alpes définit en 2006 les plans pasteurs territoriaux, dans le cadre du volet territorial de la réforme de la Politique agricole commune. Ils remplacent les contrats d'alpage en place depuis 1987 par des contrats de valorisation des espaces pasteurs, mis en œuvre de façon concertée entre l'ensemble des acteurs du territoire dont les agriculteurs et les élus locaux. L'échelle territoriale change radicalement. On passe de l'alpage à de grands territoires, le plus souvent constitués de massifs (Baronnies, Belledonne, Maurienne, Mont Blanc, Vercors, etc.) (Cournil 2010). Le portage est le plus souvent intercommunal avec des règles de gouvernance permettant d'impliquer les acteurs locaux.

À titre d'exemple, l'objectif du plan pastoral territorial de Belledonne est « d'agir pour préserver les espaces pasteurs et les activités qu'il porte dans le cadre d'une gestion durable et innovante des ressources naturelles renouvelables, d'une gouvernance de qualité, partager et enrichir cette expérience. Par ce cadre stratégique, il s'agira de poursuivre la construction de l'identité du massif, de consolider sa structuration territoriale en cours, et de garantir une équité entre les différents secteurs de ce territoire, de valoriser les savoirs et savoir-faire de ses acteurs ».

<T2>Vers un renforcement de l'autonomie des acteurs du pastoralisme

La mobilisation des ressources spécifiques à la montagne s'accompagne d'une recherche de l'accroissement de l'autonomie de ces acteurs. Celle-ci passe par un renforcement de la capacité des acteurs du pastoralisme – voire de leurs capacités – à assumer leur propre destin. Les territoires pasteurs ne sont plus uniquement des réceptacles de normes issues de différentes échelles : Union européenne, État, région, départements, communes et, de plus en plus, intercommunalités. Ils ont à s'organiser en « projets de territoires » pour devenir les auteurs de leur propre projet. Une des ambitions serait de coordonner les normes et règles définies par chacun des partenaires dans un projet spécifique, à moins que la qualité du projet n'amène les partenaires à faire évoluer leurs propres systèmes.

Cette dynamique interroge à nouveau sur les connaissances à mobiliser, dans un contexte de transition, où se profilent d'autres crises d'ordre social, énergétique et climatique. C'est ainsi que s'affirment de nouveaux lieux de capitalisation des connaissances, tels que la Maison du berger et des cultures pastorales alpines du Champsaur, qui ne se limite pas à être un lieu de conservation de savoirs, mais aussi d'animation

autour de questions contemporaines. D'autres postures émergent. Ainsi des bergers-médiateurs voient le jour dans des espaces périmétropolitains en Chartreuse.

On passe à des systèmes collaboratifs de construction des connaissances. Ils reposent sur une coordination d'acteurs, capables de mettre en commun des expériences, de les interroger, de les discuter au regard d'autres expériences, puis d'assurer une formalisation des résultats. C'est ainsi qu'émergent des dispositifs de capitalisation des expériences, pensés pour la production de connaissances à l'intérieur du territoire, mais aussi leur mise en réseau à d'autres échelles. Ils se développent dans des espaces de délibération, dotés de plusieurs caractéristiques. Ils sont neutres, en ce sens qu'ils s'attachent à s'affranchir des positions préétablies, et ils favorisent la contradiction, voire la mise en scène du conflit. Partant des expériences vécues, ils s'attachent à définir un problème partagé, puis à mobiliser des connaissances externes, pour arriver à une décision qui aura souvent l'air d'un compromis, en même temps que la qualité d'être reconnue par tous, du fait de la qualité du débat qui l'a précédée. Dans ces conditions, « le conflit oppose non pas des ennemis, mais des adversaires susceptibles de stabiliser leur relation en l'institutionnalisant, en instaurant des règles de négociation, des modalités permettant de conjuguer le maintien d'un lien entre acteurs et leur opposition » (Wievorka 2004).

<T1>Conclusion

Les connaissances mobilisées au service du développement pastoral subissent de profondes transformations. Partant de connaissances produites localement et transmises de génération en génération, elles se sont élargies au gré du processus de modernisation à des connaissances importées, issues d'un dispositif de recherche « surplombant ». Aujourd'hui la reconnaissance des espaces pastoraux comme ressources territoriales, susceptibles de permettre une meilleure valorisation des produits, et tout en préservant le territoire, interroge à nouveau le processus de construction des connaissances.

Ces connaissances reposent sur des espaces de délibération. Ce faisant, elles aident à comprendre les processus de transition vécus à différentes échelles. Ces processus s'appuient sur l'intelligence collective, comprise comme « la fertilisation croisée de multiples intelligences d'un groupe, où chacun manifeste la volonté de contribuer et de coopérer équitablement au service du vivant » (Chapelle et al. 2014). Partant de la posture de la « conservation participante » des ressources, la figure du « berger-passeur » acquiert une capacité à interroger les pratiques, à les mettre en débat et puis à en construire de nouvelles pour accompagner les changements en cours.

<T3>Bibliographie

Auclair L., Dominguez P., Alifriqui M., Genin D., 2013. « Un monument pastoral à l'épreuve de la patrimonialisation, l'agdal du Yagour dans le Haut-Atlas marocain », in Juhé-Beaulaton D., Cormier-Salem M.-C., De Robert P., Roussel B. (éds.), *Effervescence patrimoniale au Sud. Entre nature et société*. IRD éditions, coll. Latitudes 23 : 105-128.

Bessat H., Germe C., 1993. *Lieux de mémoire de l'alpe, toponymie des alpages en Savoie et vallée d'Aoste*. Grenoble, Ellug, 227p.

Bosco H., 1946. *Le jardin d'Hyacinthe*. Gallimard, coll. Blanche, 296 p.

Calmettes A., 2010. *Pastoralisme et territoire en Belledonne : analyse au regard de la ressource territoriale dans le territoire pastoral de Belledonne*. Mémoire de Master IDT, Grenoble, Institut de géographie alpine.

Chapelle G., Gérard T. E., Simon M., Marsan C., Lavens J., Saint Girons S., Julien É., 2014. *L'intelligence collective*. Éditions Y. Michel, collection société civile, 184 p.

Cournil A., 2010. *Contribution pour une économie alpestre ressourcée*. Mémoire de diplôme de recherche technologique en développement territorial, Grenoble, Institut de géographie alpine, 293 p.

- Duclos J.-C., Pitte A., 1994. L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance. Musée dauphinois, associations Drailles, Clair de Terre, Grenoble éditions Glénat, 312 p.
- Farrell G., Thirion S., Janot J.-L., 2001. Recherche, transfert et acquisition de connaissances pour le développement rural. Observatoire européen leader/AEIDL, Cahier de l'innovation n°10, 63 p.
- Gagnol L., 2011. « Le territoire peut-il être nomade ? Espace et pouvoir au sein des sociétés fluides et mobiles », L'Information géographique 1/2011(75) : 86-97, www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-1-page-86.htm.
- Mauz I., 2005. Gens, cornes et crocs. Éditions Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra, coll. Indisciplines, 255 p.
- Meuret M., 1993. « Les règles de l'art : garder des troupeaux au pâturage », in Landais E. & Balent G., Pratiques d'élevage extensif. Identifier, modéliser, évaluer. Études et Recherches sur les Sad 27 : 199-216.
- Pecqueur B., 2006. « Le tournant territorial de l'économie globale », Espaces et Sociétés 2006/1(124-125) : 17-32.
- Peyrache-Gadeau V., 2004. « Ressources patrimoniales, milieux innovateurs, variation des durabilités des territoires », Montagnes Méditerranéennes 20 : 7-19.
- Retailé D., 2015. « Contre la ritournelle du territoire devenue monolangue », EspacesTemps.net, Travaux, 14.09.2015, <http://www.espacestemp.net/articles/contre-la-ritournelle-du-territoire-devenue-monolangue/>
- Wieviorka M., 2004. La violence. Paris, Balland, 328 p.